Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 488

Artikel: Responsables et irresponsables
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016360

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 488 15 février 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Daniel Delley
René Duboux

488

Domaine public

Responsables et irresponsables

Presque tous les gouvernements sont favorables à l'énergie nucléaire, à l'Est comme à l'Ouest, et avec eux les experts officiels. Parallèlement, le refus de cette forme d'énergie s'exprime le plus clairement dans les milieux en opposition avec les pouvoirs établis.

Rien à voir avec un antagonisme tout simple, tout clair, entre la gauche et la droite. Les responsables à gauche — voyez Olof Palme en Suède, Kreisky en Autriche, Schmidt en Allemagne, Willi Ritschard en Suisse — se sont engagés sans équivoque pour l'énergie nucléaire. En bref, d'un côté ceux qui ont des responsabilités, dans les gouvernements, dans l'administration, dans l'économie, et puis les autres — une majorité "simple" des délégués au dernier congrès de l'Union syndicale suisse à Lugano, les congressistes du Parti socialiste suisse à Bâle, mais également les jeunes dans leur grande majorité, les organisations écologiques, les experts sans mandat officiel.
Cette ligne de partage esquissée par la "Neue Zürcher Zeitung" il y a un moins est bien réelle. Mais plutôt que d'opposer les "responsables" aux "irresponsables", elle définit surtout deux visions de l'avenir.

L'une, apparemment novatrice, dynamique — plus d'énergie pour plus de progrès —, mais en fait essentiellement conservatrice: pas de remise en question des rapports de pouvoir, ni des modes de production, pas de frein à la centralisation liée à l'énergie nucléaire; en gros, un avenir calqué sur le présent.

L'autre apparemment plus craintive, moins ambitieuse, qui s'interroge sur nos idées reçues, qui cherche d'autres voies, dont Willi Ritschard dit de ses partisans "qu'ils sont moins préoccupés par l'énergie nucléaire que par un nouvel ordre social".

Le conseiller fédéral ne croit pas si bien dire: l'énergie nucléaire n'est plus un problème technique, c'est un objet politique. Et c'est le grand service qu'ont rendu à notre société les opposants à l'atome que d'avoir montré qu'aux contraintes définies par les spécialistes, on peut substituer des choix, qu'à l'équation simpliste des technocrates — pétrole rare et cher, donc nucléaire — il est possible de préférer d'autres voies, des économies, la décentralisation, la priorité à l'usage des énergies renouvelables, d'autres modes de production, menant vers une société plus démocratique.

Faut-il rappeler que cette recherche d'une alternative est indispensable? Le programme esquissé dans cette perspective restera valable bien sûr quel que soit le résultat du scrutin du 18 février. Mais l'élan vers un changement de cap sera plus fort si un "oui" sortait des urnes.

COURRIER

Une chose après l'autre: d'abord « oui » le 18 !

DP 482: sur près de quatre pages, et sur la base d'un travail de défrichage législatif dû à Iurg Barblan, nous examinions la portée exacte de la loi atomique révisée (arrêté du 6 octobre 1978); le débat pourrait se poursuivre, car un texte comme celui que nous tentions d'éclairer est sujet à de nombreuses interprétatins; Iurg Barblan lui-même nous a ensuite écrit pour nous reprocher (gentiment) une trop grande crédulité, un "a priori" favorable au Conseil fédéral qui sera chargé de faire appliquer cet arrêté (en cas de refus de l'intitiative, puis de refus du référendum), une confiance exagérée dans les prévisions des experts; cette discussion sera rouverte au lendemain du 18 février; le rendez-vous est d'ores et déjà pris.
Le plus important n'est pour le moment pas

SUITE ET FIN AU VERSO